



Cambriolage/ mon entreprise me demande de paye une franchise!!

Par **lys**, le **17/01/2012** à **19:44**

Bonjour,rnrnje me suis fait cambriole le vehicule de mon entreprise le week end dernier chez moi..j'ai fait tout le necessaire avc la gendarmerie ..mais mon entreprise me demande 1500€ de franchise car je suis pour eux responsable...est ce normal??? pas trop envie de paye pour un voleur...merci

Par **alterego**, le **18/01/2012** à **18:59**

BonjourrnrnA quel titre disposiez-vous de ce véhicule et était-il stationné régulièrement devant chez vous ? rnrnSi il s'agit d'un véhicule de fonction ou d'un véhicule prêté, il était sous votre responsabilité. rnrnLa garantie pour le vol est acquise, l'assureur indemnise l'entreprise déduction faite de la franchise, qui est en droit d'en demander le remboursement au salarié.rnrnSans connaître le contrat, le montant de la franchise me semble excessif.rnrnCordialement

Par **chaber**, le **19/01/2012** à **06:54**

BonjourrnrnPour la Cour de cassation, le principe est clair : « la responsabilité pécuniaire d'un salarié à l'égard de son employeur ne peut résulter que de sa faute lourde (6 mai 2009)rnrnIl faut que l'employeur apporte la preuve d'une faute lourde et ce n'est pas gagné d'avance.rnrnCe principe s'appuie sur l'article L1331-2 du code du travail selon lequel « les

amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites